

Proposition concernant la Coop Les Récoltes
(Coop de solidarité du Quartier Latin)

Adhésion associative

Considérant que la Coop les Récoltes répond à des besoins exprimés à plusieurs reprises par la communauté étudiante quant à l'importance d'avoir des espaces inclusifs et sécuritaires pour y organiser des évènements ;

Considérant que la Coop les Récoltes s'engage à offrir des repas abordables, sains et écologiques pour les étudiant.e.s et résident.e.s du Quartier Latin et qu'une collaboration avec les cafés étudiants est envisagée pour une préparation de repas et de collations pouvant être cuisinés à la coop et revendus dans les cafés étudiants.

Considérant que la Coop les Récoltes est un projet mené par des étudiant.e.s et qu'elle partage plusieurs des valeurs prônées par notre association, telles que la solidarité, l'autogestion et l'écologie ;

Considérant l'engagement de la Coop Les Récoltes à ouvrir des canaux de collaboration et à travailler à une meilleure cohésion entre les communautés du quartier ;

Considérant que les membres de la coopérative peuvent participer à ses assemblées et à ses instances décisionnelles ;

Considérant que la coopérative est à but non lucratif et qu'ainsi tous les excédents seront redistribués pour les projets de la communauté ;

Considérant le nombre déjà important d'appuis et d'adhésions à la coopérative de la part des associations et groupes étudiants de l'UQAM ;

Considérant enfin que le nom légal de la Coop les Récoltes est la Coopérative de solidarité du Quartier Latin et donc que c'est à celle-ci que l'on peut adhérer ;

Considérant qu'une part sociale de 100 \$ est le montant demandé aux membres associatifs au moment de l'adhésion, auquel peut s'ajouter un montant en parts sociales supplémentaires selon la latitude de chaque association quant à ses surplus accumulés ;

Il est proposé :

Que l'AESS devienne membre utilisatrice associative de la Coopérative de solidarité du Quartier Latin.

Avis de motion concernant la Coop Les Récoltes
(Coop de solidarité du Quartier Latin)

Parts sociales

Considérant que la Coop Les Récoltes (Coopérative de solidarité du Quartier Latin) en est à un moment crucial de son développement et que d'ici janvier, elle doit recueillir environ 40 000 \$ en plus des 100 000 \$ déjà mis en commun par ses membres individuels et associatifs, afin de procéder aux aménagements et autres frais nécessaires à son ouverture;

Considérant qu'une partie de ce montant pourra être obtenue en subventions et en prêts de la part des organismes soutenant l'économie sociale ; et une part en ventes d'aliments dès que sa cuisine sera prête à fonctionner, ainsi qu'en sociofinancement ;

Considérant que pour une association étudiante, l'acquisition de parts sociales n'est pas une dépense au niveau du budget mais davantage un actif qui continue à nous appartenir comme membre ;

Considérant que quand les activités de la coop auront démarré, après un certain temps les membres pourront demander qu'on leur remette une part de ce qui aura été acquis en parts sociales au départ ;

Il est proposé :

Que l'AESS acquiert __ 000 \$ en parts sociales supplémentaires de la Coopérative de solidarité du Quartier Latin.

Lien : [Budget prévisionnel 2017](#) - Coop Les Récoltes